



Conseil des droits de l'homme

15^e session du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel

France

Genève, le 21 janvier 2013

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse souhaite la bienvenue à la délégation de la France et la remercie pour son rapport national ainsi que sa présentation.

La Suisse souhaite formuler quelques observations et faire des recommandations sur deux points :

La Suisse partage la préoccupation du CPT [Comité pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants du Conseil de l'Europe] concernant les allégations selon lesquelles des policiers feraient un usage excessif de la force lors d'arrestations. Cette situation existe aussi dans plusieurs autres pays d'Europe de l'Ouest, y compris la Suisse. **En conséquence, la Suisse recommande à la France d'assurer que toute allégation d'acte de violence perpétrée par les forces de sécurité ou le personnel pénitentiaire soit soumise dans les meilleurs délais à une enquête efficace et indépendante afin d'éviter toute impunité.**

De même, la nécessité de lutter contre la traite des êtres humains se présente en Suisse comme en France. La Suisse souligne l'importance de disposer de normes légales claires, complètes et ayant force exécutoire dans ce domaine. **Afin de faire face au phénomène de la traite des êtres humains, la Suisse recommande à la France de définir et de mettre en œuvre un plan national contre ce trafic qui inclurait un organe de coordination national.**

Je vous remercie, Monsieur le Président.